

SEANCE PLENIERE DU 20 NOVEMBRE 2025 – VŒU DU GROUPE MRA

LUTTONS CONTRE LES DÉRIVES DES PLATEFORMES ÉTRANGÈRES DE VENTE EN LIGNE

Considérant que la révolution du commerce en ligne a profondément transformé les modes de consommation, souvent au détriment des commerces de proximité, qui connaissent en France et dans les Hauts-de-France une vacance commerciale pouvant atteindre 10 % en centre-ville et jusqu'à 15 % dans certains quartiers fragiles ;

Considérant que la filière de la mode et de l'équipement de la maison a perdu près de 60 000 emplois en dix ans, affaiblissant durablement l'économie locale et les savoir-faire des territoires ;

Considérant que des plateformes étrangères de vente en ligne, telles que Shein, déploient un modèle économique fondé sur la production à très bas coût, le contournement des normes françaises et européennes, et un recours massif à l'exonération de droits de douane sur les petits colis extra-UE, mécanisme dont la suppression a été actée par les Ministres des Finances de l'Union européenne le 14 novembre 2025, mais qui continue d'être exploité tant que sa mise en œuvre n'est pas effective ;

Considérant que ces logiques de concurrence déloyale menacent directement la pérennité des commerces et artisans locaux, accélèrent la fermeture d'enseignes physiques et fragilisent la vitalité des centres-villes et centres-bourgs ;

Considérant que le modèle de la "mode ultra-rapide" porte une atteinte majeure à l'environnement en raison d'une surproduction textile massive, d'un renouvellement accéléré des collections, d'un transport international intensif et d'une production de déchets considérable, à rebours des objectifs climatiques européens et des engagements de la France ;

Considérant que des enquêtes ont révélé la vente, sur certaines de ces plateformes, de produits dangereux, non conformes ou contraires à la morale publique, notamment des armes prohibées de catégorie A et divers objets illicites ;

Considérant que la Région Hauts-de-France soutient de longue date les artisans, commerçants et PME, accompagne leur modernisation, leur transformation numérique et la transmission des entreprises, et poursuit une politique ambitieuse de relocalisation des chaînes de valeur et de réindustrialisation ;

Considérant que la liberté économique ne peut se faire au détriment de l'équité fiscale, des droits sociaux, de la transition écologique ou des valeurs de la République, et qu'il appartient aux pouvoirs publics de garantir une concurrence loyale et la protection des consommateurs ;

Le Conseil régional des Hauts-de-France, réuni en séance plénière le jeudi 20 novembre 2025,

Demande à l'Union européenne :

– de mettre en oeuvre au plus tôt la décision du 14 novembre des 27 Ministres des Finances mettant fin aux exemptions de droits de douanes pour les colis de faible valeur en provenance de pays extra-communautaires, afin de rétablir l'équité fiscale sur ce point crucial pour les entreprises européennes.

Demande au Gouvernement :

– de renforcer drastiquement et durablement les contrôles douaniers sur les importations liées à ces plateformes et de sanctionner sévèrement la vente de produits non conformes ou illicites ainsi que leurs acheteurs ;

– d'accélérer l'adoption de la future loi « anti-fast fashion », visant notamment à mieux encadrer la publicité pour la mode ultra-rapide, à introduire des malus environnementaux dissuasifs pour les productions les plus polluantes, et à lutter contre les pratiques commerciales déloyales ou trompeuses.

Samira HERIZI



URGENCE ADOPTÉE